



FORMULAIRE DE DEMANDE

Modification aux règlements (zonage / lotissement / construction)

COMPLÉTER EN LETTRES MOULÉES SVP

A Identification du demandeur			
<i>Si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'immeuble, une procuration doit être jointe à la demande.</i>			
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom et prénom du demandeur		
Nom de la compagnie (le cas échéant)			
Adresse du demandeur (numéro, rue, appartement)		Ville	Code postal
Adresse @	N° Téléphone	N° Cellulaire	
<i>Si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois, veuillez fournir la date et le numéro d'inscription de l'acte de vente notarié au bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement).</i>			
Date de publication		N° d'inscription	

B Emplacement visé par la modification		
Adresse des travaux (numéro, rue)	ET / OU	N° de cadastre (numéro à 7 chiffres ex : 2 333 444)

C Nature de la demande	
Règlement visé par la modification <input type="checkbox"/> Plan d'urbanisme #600 <input type="checkbox"/> Règlement de zonage #601 <input type="checkbox"/> Règlement de lotissement #602 <input type="checkbox"/> Règlement de construction #603 <input type="checkbox"/> Règlement sur les permis et certificats # 604 <input type="checkbox"/> Autres :	Article(s) visé par la modification <input type="checkbox"/> _____ _____ _____ _____

D Informations supplémentaires
Description de la modification : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE
La demande de modification à la réglementation d'urbanisme doit présenter les renseignements suivants :
a) L'identification cadastrale du lot visé ou les coordonnées du bâtiment visé par la demande;
b) L'usage actuel ou les bâtiments et constructions actuels présents;
c) L'usage projeté ou les bâtiments et constructions projetés;
d) Une description sommaire de la modification demandée et les motifs de cette demande;
Toute autre information jugée nécessaire par le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande;
L'étude de la demande débute lorsque la demande est complète, soit lorsque tous les documents et informations exigés ont été reçus et que les frais relativement à la demande de modification à un règlement ont été acquittés.

E Concepteur principal des plans et documents

Nom de l'entreprise	Nom du professionnel	
Adresse de l'entreprise / Ville /Code postal		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse @	Date du plan	N° du plan

ACCEPTION OU REFUS

Toute demande de modification aux règlements de zonage, construction ou lotissement doit être conforme aux objectifs du plan d'urbanisme.

Toute demande de modification portant sur le plan d'urbanisme doit être conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et au document complémentaire de la Municipalité régionale de comté (MRC).

Suivant une décision favorable du Conseil municipal, les projets de changement concernant le règlement de zonage doivent être soumis à la consultation publique et sont susceptibles d'approbation référendaire. Ils doivent aussi être soumis à la MRC pour approbation et sont sujets à l'examen de conformité à l'égard du plan d'urbanisme dans une perspective de concordance. (Ainsi, une résolution du Conseil municipal accordant la demande peut ne pas être suffisante pour que le changement soit apporté).


L'acceptation des frais d'étude par la Municipalité du Village de Val-David ne garantit d'aucune façon l'acceptation de la demande, l'adoption de la modification demandée, ni son approbation par la MRC ou par les personnes habiles à voter, le cas échéant.

FRAIS D'ÉTUDE

Demande de modification au plan d'urbanisme	1 500 \$
Demande de modification au règlement de zonage	2 000 \$
Demande de modification au règlement de lotissement	1 500 \$
Demande de modification au règlement de construction	1 500 \$

*Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont **non remboursables***

F Signature du demandeur (obligatoire pour la délivrance du permis)

Nom et prénom (en lettres moulées)	_____	
Date de la demande	_____ (aaaa-mm-jj)	

VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324-2345 POSTE 4223 TÉLÉCOPIEUR 819 322-6327
www.valdavid.com